

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **O**N a redoublé les ordres pour faire hâter l'armement considérable qu'on fait dans les Ports de la Monarchie, afin qu'il soit en état de pouvoir mettre de bonne heure en mer. 35. Vaisseaux de guerre, & trois Fregates devoient d'abord le composer, mais il va être augmenté encore de 15. de ces premiers Navires. Ce n'est encore que par conjecture qu'on peut parler de la destination de cette Flotte; car nul ne peut se flater jusqu'ici d'avoir pénétré le secret du Cabinet là-dessus: Un secours puissant d'hommes qu'on veut faire passer au Roi Stanislas, est toujours, selon quelques-uns, l'objet d'une partie de cet armement; & la pente où l'on prévoit l'Angleterre de se déclarer pour l'Empereur dans la guerre présente, est, selon d'autres, ce qui a porté la Cour à ordonner l'augmentation dont nous venons de parler. Ainsi nous attendrons le tems pour en dire quelque chose de positif. Il est certain, au reste, que Mr. du Gué Trouin aura le Commandement d'une Escadre, ayant déjà ordre de se rendre incessamment à Brest; il est à présent le second des plus anciens Chefs d'Escadre, parce qu'il suit immédiatement Mr. de la Luzerne qui vient de succéder dans la place du plus ancien qu'occupoit Mr. de Rouvroi qui s'est retiré du service avec une pension du Roi. On croit assuré aussi que Mr. le Grand Prieur commandera au Printems les Galeres de France dans la Méditerranée,

au